

Modalités d'organisation des immersions

Le Lycée des Métiers Antoine de Saint-Exupéry organise des stages d'immersion pour les élèves souhaitant découvrir les métiers de l'Automobile, du Transport et de la Logistique.

La période s'étendra du 25 janvier au 11 mai 2021. Vous trouverez en pièce jointe le planning de proposition d'immersion 2020-2021.

Les demandes d'immersions sont faites par les établissements d'origine où sont scolarisés les élèves.



L'affectation en CAP Conducteur Routier fait l'objet d'une procédure particulière qui peut permettre de bénéficier d'un bonus de points si une immersion est effectuée. Il est donc très fortement conseillé de demander le plus tôt possible une immersion, au vu du nombre très important de demandes dans cette section.



Les immersions en Conduite routière se feront uniquement sur les cours d'enseignement professionnel en salle. Il n'y aura pas d'immersion dans les véhicules pendant les cours de conduite (protocole sanitaire)

Pour effectuer une demande d'immersion au sein de notre établissement, vous nous adresserez une demande par mail, à l'adresse suivante :

ce.0870058r@ac-limoges.fr

- en précisant les nom, prénom, date de naissance, le régime de restauration et les indisponibilités de l'élève
- en précisant le niveau (CAP ou BAC PRO) et les sections visées

Il ne sera possible de faire qu'une seule 1/2 journée d'immersion dans une seule spécialité par élève au regard des très nombreuses demandes et du protocole sanitaire.

Il n'y aura pas d'hébergement possible en raison du protocole sanitaire, c'est-à-dire pas de demi-pension et pas de nuitée à l'internat.

En cas d'absence injustifiée, aucune autre date d'immersion ne sera proposée.

A réception de votre demande, nous vous proposerons une date, que vous validerez par retour de mail.

Après cette formalité, nous établirons la convention de stage d'immersion et nous vous la transmettrons par mail, accompagnée de l'emploi du temps de la ½ journée d'immersion.

Merci de la faire signer à votre chef d'établissement et aux représentants légaux de l'élève, et, de nous retourner la convention de stage d'immersion signée par mail, accompagnée de la fiche de renseignements issue de la BEE.

Suite à la signature de M. RIGHI, Proviseur du lycée, nous vous transmettrons la convention pour finaliser la procédure.

Déroulement de la demi-journée d'immersion



PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE



Une demi-journée d'immersion dans une seule spécialité (*protocole sanitaire*)

L'élève devra prévoir une tenue adaptée pour les cours en atelier.

Il n'y aura pas d'hébergement possible en raison du protocole sanitaire, c'est-à-dire pas de demi-pension et pas de nuitée à l'internat.

Le jour de l'immersion, l'élève doit se présenter à l'accueil où il sera accompagné à la vie scolaire.

Il est accueilli selon la demi-journée type :

Immersion matin	Immersion après-midi	Déroulement de la demi-journée
8h10 - 9h05	13h15-14h10	Accueil Vie scolaire en salle étude <ul style="list-style-type: none"> - Présentation du lycée - Règles de sécurité - Remise de l'emploi du temps, la fiche d'évaluation élève et la fiche d'évaluation professeurs - Remise de coques adaptables (chaussures) - Un(e) AED accompagne l'élève dans la salle de cours.
9h05-11h10	14h10-16h20	2 heures d'atelier
11h15-11h45	16h20-16h50	Accueil Vie scolaire en salle étude <ul style="list-style-type: none"> - Faire compléter avis immersion élève - Récupérer l'avis immersion professeurs - Récupérer les coques adaptables (chaussures)